CC de Gémozac et de la Saintonge Viticole : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 15 100 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CC de Gémozac et de la Saintonge Viticole affichait un encours de dette de 2 M€, soit 134 € par habitant, une épargne brute égale à 18,5 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 1,5 ans.

Dette par habitant
134 €
2 M€ au total

Capacité de désendettement
1,5 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
18,5 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
396 € / hab.
6 M€ au total

Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	396 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	33,6 %	133 € par habitant : un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	18,5 %	90 € par habitant : un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Est-elle endettée ?	134 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Investit-elle ?	120 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	48 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 56 k€ en 2018 à 2 M€ en 2025 (+3 487,6 %). Valeur la plus haute : 2 M€ en 2024 ; la plus basse : 9 909 € en 2022.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	56 k€	16,1 %	0,1 ans	1,2 M€
2019	33 k€	19 %	0 ans	1,3 M€
2020	23 k€	32,7 %	0 ans	1,2 M€
2021	16 k€	17 %	0 ans	1,3 M€
2022	9 909 €	25,7 %	0 ans	2,3 M€
2023	12 k€	21,9 %	0 ans	3,1 M€
2024	2 M€	24,2 %	1,2 ans	3,4 M€
2025	2 M€	18,5 %	1,5 ans	1,8 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC de Gémozac et de la Saintonge Viticole
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	1,6 M€ pour 14 projets
Part du coût des projets payée par l'État	28,8 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	87 k€ pour 1 aide

Année	Dotation	Projet	Subvention
2023	DSIL	Extension du bâtiment de stockage de la plateforme bois énergie	359 702 €
2023	DETR	Restructuration du pôle médical de Gémozac	58 419 €
2025	DETR	Reamenagement des vestiaires et travaux de renovation a la piscine communautaire de gemozac	45 279 €
2025	DETR	Reconstruction d'un ouvrage d'art a Meursac	27 953 €
2023	DETR	Création de liaisons douces - quartier de la gare à Gémozac	26 086 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.